

L'ACCENT PÉROLIEN

N°40 OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2024 | www.ville-perols.fr



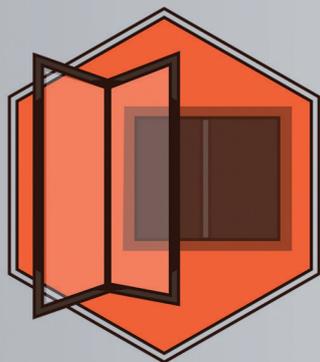
DOSSIER : INONDATIONS

COLIS/REPAS SENIORS

COUPON RÉPONSE EN PAGE 25

|Pérols

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



SCHÜCO



Email : contact@hexagonesud.net
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



DOSSIER

Inondations 4|8

INFOS

Travaux 9|10

Incivilités 11

Taxes foncières 12

ACTU

Appli & site 13

Activité scolaire 14

Rentrée scolaire 15

Coupon-réponse repas séniors 23|24

CULTURE

Inauguration du théâtre de verdure 16

Agenda 18|19

Arènes du livre 20

Médiathèque 22

ÉCONOMIE

Nouvelle adresse 26

ASSOCIATION

Loto 20

Emmaüs 26

RETOUR EN IMAGES

Évènements 28|29

CONSEIL MUNICIPAL

30|32

PERMANENCES DU MAIRE

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au **04 67 50 45 01** ou par courriel à **cabinetdumaire@ville-perols.fr**

**L'ACCENT PÉROLIEN**

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80 005
34 473 Pérols CEDEX - Tél.: 04 67 50 45 00

Directeur de la publication: Jean-Pierre Rico**Rédaction & graphisme:** Service communication
communication@ville-perols.fr**Crédits photos & illustrations:**Mairie de Pérols - AdobeStock.com
Antoine Lorin [antoinelorinphotos.com]**Impression & publicité:**

LPJ Hippocampe | Dépôt légal: Octobre 2024

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr

Chères Péroliennes, chers Péroliens,

L'automne est arrivé et avec lui, l'occasion de revenir sur les moments forts qui ont rythmé notre commune ces derniers mois. Que ce soit les animations culturelles, traditionnelles ou les événements sportifs, l'ambiance a su rassembler petits et grands et a renforcé l'esprit de communauté qui nous tient tant à cœur. Je tiens à vous remercier pour votre participation enthousiaste. Un grand merci également à tous les acteurs de ces moments, pour leur implication dans l'organisation de ces nombreux événements. Les festivités continuent jusqu'à la fin de l'année : les retours des lotos des associations tant attendus, Halloween, les expositions, la Magie de Noël... Tout sera mis en œuvre pour ravir petits et grands.

La rentrée scolaire s'est également déroulée sous les meilleurs auspices. Les élèves ont retrouvé leurs classes et leurs enseignants dans de bonnes conditions. La tenue unique a elle aussi fait sa première rentrée à l'école élémentaire de la Guette. Au vu des sourires sur les visages, parents et enfants semblaient apprécier ! J'en profite pour féliciter l'ensemble du personnel éducatif et administratif pour leur engagement. En tant que collectivité, nous continuons à soutenir nos écoles et à veiller à la qualité des services proposés.

Enfin, j'aimerais vous informer des travaux à venir dans notre commune. Plusieurs chantiers vont être réalisés dans les prochains mois, visant à améliorer notre cadre de vie. La réfection de certaines voiries, la reprise des réseaux humides et secs, l'aménagement de nouveaux espaces verts, figurent parmi les priorités. Ces projets, indispensables à notre développement, pourraient occasionner quelques désagréments temporaires, mais soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour limiter les perturbations et garantir un achèvement rapide et efficace des travaux.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre soutien continu dans ces initiatives qui visent à rendre notre ville toujours plus agréable à vivre.

*Jean-Pierre Rico,**Votre maire*

RISQUE INONDATIONS

NOUS NOUS
SOUVENONS TOUS,
IL Y A 10 ANS,
DES INONDATIONS
QUI ONT
TOUCHÉ PÉROLS

DE GAUCHE À DROITE
ET DE HAUT EN BAS :

- 1./2. SERVICES TECHNIQUES
AVANT & APRÈS
3. RUE DU PONT DE LA GAZE
4. FENOUILLET LE LENDEMAIN MATIN
5. RUE DU PONT DE LA GAZE





- DE GAUCHE À DROITE
ET DE HAUT EN BAS :
- 1./2. RD 66
 - 3. INTERVENTION AUX CABANES DE PÉROLS
 - 4. LE FENOUILLET
 - 5. PORT DE CARÊME
 - 6. AUCHAN LE FENOUILLET

Le 29 septembre 2014, la commune a été frappée par des inondations causées par des pluies torrentielles. D'importants dégâts matériels, fort heureusement sans faire de victimes, mais créant un choc pour les habitants.



Des habitations, des commerces, et des bâtiments communaux ont été touchés, ce qui a amené la municipalité à revoir ses mesures de prévention des risques d'inondations.



ZAC fenouillet

LA RÉVISION DU PPRI : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE RENFORCÉ

Suite à ces événements, la ville a entrepris une révision complète de son Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Ce document, élaboré en collaboration avec la préfecture de l'Hérault, définit les zones à risque et encadre les règles de construction en fonction de la vulnérabilité des différentes parties du territoire. Cette révision, adoptée quelques années après les inondations, a permis de mieux cartographier les zones à risques et de limiter l'urbanisation dans certaines parties de la commune particulièrement exposées.

Le nouveau PPRI impose des normes strictes pour la construction de bâtiments, notamment en ce qui concerne les fondations, l'étanchéité et les accès sécurisés pour permettre l'évacuation en cas de montée des eaux. Ces mesures ont été essentielles pour garantir la sécurité des habitants et réduire les impacts des inondations futures.

De plus, suite aux inondations et dès 2015, la commune a lancé son **schéma directeur pluvial**. Le schéma de gestion des eaux pluviales est un document de gestion et de programmation en matière d'eaux pluviales.

Il facilite la compréhension du fonctionnement hydraulique du territoire et l'identification des enjeux associés en matière d'eaux pluviales.

Il permet de mettre au point une stratégie de gestion de ces eaux et de programmer les travaux associés.

PAR AILLEURS, DE NOMBREUX TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LA COMMUNE.

Dans un premier temps, la commune a procédé au curage des 32 km de fossés.

Des travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve du Nègue-cats ont été effectués, dans le but d'améliorer la circulation hydraulique. Le bassin du Nègue-Cats prend sa source au nord de l'A9, et après un parcours de 6,1 km, a pour exutoire l'étang des Salins, puis l'étang de l'Or sur la commune de Pérols. Ces travaux étaient donc primordiaux pour protéger une partie de la commune contre les inondations. Le bassin est désormais entretenu annuellement. Tout comme le quartier des faïsses, dont l'embouchure qui reçoit le pluvial de la commune subit régulièrement un désanvasage.



Nègue-cats

Place Jean Moulin, un des « points bas » de la commune, tout le réseau pluvial a été repris, redimensionné et calibré, tout comme le réseau de

l'avenue du Général Leclerc. Ce quartier avait été fortement impacté en 2014.

Travaux de curage et de recalibrage également au niveau de l'exutoire entre le camping du Lac des Rêves et le parcours de santé, ainsi que sur l'avenue Marcel Pagnol, au niveau du Radel ; ici, le curage était indispensable car tout le réseau était ensablé.

En règle générale, tous les travaux de voirie reprennent systématiquement tous les réseaux humides et secs et sont exécutés en fonction des potentiels épisodes de fortes pluies.

Pour exemple, **les travaux sur le chemin des terres noires** ont été réalisés en fonction des ruissellements lors d'intempéries. Ainsi, la pente de la voirie est faite de façon à ce que les ruissellements s'écoulent du côté des terres, et non plus des habitations.



Chemin des terres noires

Outre ces nombreux travaux réalisés, des dispositifs de gestion des eaux ont été installés dans plusieurs secteurs sensibles afin de mieux évacuer l'eau en cas de fortes pluies, des systèmes de pompage ont été mis en place pour éviter la stagnation de l'eau dans les zones basses de Pérols.

De plus, la ville a mis en œuvre une meilleure gestion des espaces publics, en privilégiant des aménagements adaptés, tels que des zones de rétention ou des espaces verts capables d'absorber une partie des précipitations.



LA GEMAPI, C'EST QUOI ?

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi Maptam, a créé la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

La compétence GEMAPI à laquelle elle est liée comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- aménagement de bassin hydrographique ;
- entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique) ;
- protection et restauration des milieux aquatiques.

LA VILLE A ÉGALEMENT DÉCIDÉ DE SENSIBILISER SES HABITANTS AUX RISQUES D'INONDATION, AVEC LA CRÉATION DU DICRIM

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), un outil de prévention pour les Péroliens.

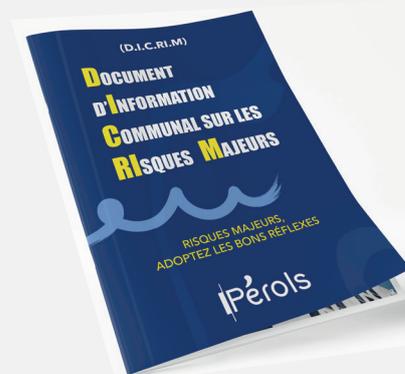
PROCHAINEMENT, LA CRÉATION D'UNE DIGUE DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et afin de protéger l'ensemble du quartier des Cabanes contre la montée des eaux, **des palplanches** vont être installées en limite des habitations, côté Étang de l'Or.

Ce dispositif est conçu pour contenir les crues et prévenir les débordements qui avaient sévèrement touché les quartiers proches en 2014.

Les travaux débuteront courant du premier semestre 2025. Des aménagements spécifiques sont prévus pour l'accès aux pêcheurs professionnels.

Ces travaux, qui dureront 6 à 7 mois, sont entièrement pris en charge par la Métropole. Leur montant est estimé à environ 2 000 000,00 € HT.



Le DICRIM fournit aux habitants toutes les informations nécessaires sur les risques auxquels ils sont exposés, notamment les inondations.

Il recense les mesures de prévention à adopter en cas d'alerte et indique les consignes de sécurité à suivre avant, pendant et après une inondation. Ce guide est distribué à tous les foyers de la commune, conservez-le. Il est également disponible sur le site internet de la ville.

Suite aux inondations de 2014, la commune a mis en place la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile) dont le rôle est de renforcer les dispositifs de sécurité en mobilisant des citoyens volontaires pour assister les autorités dans la prévention, la gestion des risques et des crises, et le soutien aux populations en cas de besoin. Elle s'est également équipée de véhicules pouvant être déployés en cas de fortes intempéries.

En engageant ces actions, et ces travaux, la municipalité tente de tout mettre en œuvre pour mieux protéger ses habitants et son territoire.

INFOS TRAVAUX

DES TRAVAUX ONT COMMENCÉ OU VONT COMMENCER SUR LA COMMUNE. ON FAIT LE POINT.

Renouvellement du réseau d'assainissement et réhabilitation du poste de refoulement des eaux usées situés route de Lattes et quartier de l'Estelle.

Concernant le réseau d'eaux usées :

Des dysfonctionnements ont été mis en évidence sur le réseau d'eaux usées.

Ces travaux consistent en l'entière reprise du réseau d'eaux usées ainsi que de tous les branchements aux particuliers, et ce, pour les raisons principales suivantes :



Le réseau est écrasé, ce qui produit des fuites du réseau d'eaux usées donc une pollution d'une part. D'autre part, cet écrasement implique que les ruissellements d'eau s'y introduisent.

Ces travaux sont nécessaires car le réseau d'assainissement est actuellement fait d'amiante.

Il y a également un problème de pente sur ce réseau d'eaux usées, avec la présence de contre-pentes entraînant des stagnations et une réduction du débit de la conduite.

Concernant le poste de refoulement :

Il s'agit du renouvellement de certains équipements et de la mise aux normes de sécurité pour l'exploitation des ouvrages.

Ces travaux, assez conséquents, et d'une durée importante, seront réalisés en plusieurs phases. La mise en place de déviations sera évidemment communiquée.

Travaux porte du Fenouillet :

LES TRAVAUX DE LA 2^{ÈME} PORTE, LA PORTE DU FENOUILLET DÉBUTENT LE 21 OCTOBRE, POUR UNE DURÉE DE 6 SEMAINES ENVIRON, SOIT JUSQU'À FIN DÉCEMBRE.

Réaménagement de la rue de la Galine et du giratoire et renouvellement de la conduite d'eau potable

Suite à l'enfouissement des réseaux et au renouvellement du réseau eaux usées, les travaux de réaménagement ont pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers.

Les travaux ont commencé le 1^{er} octobre pour se terminer en mars 2025. Ils se décomposent en 3 phases pour permettre à la Régie des eaux de renouveler le réseau eau potable. Cette rue va par ailleurs bénéficier de nouveaux aménagements : rétrécissement de la voie afin de réduire la vitesse des automobilistes, réfection de la voirie et de l'éclairage public, alignement d'arbres, places de parking ... Et afin d'encourager et sécuriser les modes de déplacements doux, une piste cyclable va être créée.

La circulation est fermée pendant la période d'intervention et des itinéraires de déviations sont mis en place.

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE POUR VOITURES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES ARRIVENT !

14 POINTS DE CHARGE (PDC) SERONT FONCTIONNELS D'ICI LA FIN D'ANNÉE

Dans le cadre de notre engagement pour une mobilité durable et respectueuse de l'environnement, la commune met à disposition des points de charge électrique pour les véhicules et les vélos électriques. Cette initiative vise à encourager l'utilisation des moyens de transport écologiques, tout en facilitant la transition vers des énergies propres au sein de notre commune.

Pour ce faire, trois lieux, 14 points de charge et stations VAE (Vélo à Assistance Électrique).

Des tarifs préférentiels pour les résidents de la métropole... On vous explique !

En termes de déploiement, les stations suivantes seront disponibles :

- Parking TAM Pérols Centre (4 places de parking) : Fin octobre 2024
- Parking Georges Brassens (6 places de parking + station VAE) : Fin novembre / Début décembre 2024
- Parking Général de Gaulle (4 places de parking + station VAE) : Fin novembre / Début décembre 2024

Les utilisateurs auront le choix entre 3 modes de recharge :

- Mode Eco : 3,7kW
- Mode Normal : 7,4kW
- Mode Boost : 22kW

Les habitants du territoire métropolitain bénéficieront d'un tarif préférentiel, et un abonnement sera possible via l'application M'Ticket.

Concernant la tarification, les tarifs « résidents » seront effectifs à partir du mois de novembre.

Les paiements s'effectueront via l'application M'Ticket, carte d'opérateur de mobilité ou carte bancaire.

	 Tarifs résidents	Tarifs tout public
Éco 3,7 kW	Gratuit* (1 charge par jour puis 0,20 € / kWh)	0,35 € / kWh*
Normal 7,4 kW	0,20 € / kWh*	0,45 € / kWh*
Boost 22 kW	0,20 € / kWh*	0,45 € / kWh

HORS COÛT EVENTUEL DE VOTRE OPÉRATEUR MOBILITÉ

***Tarifs en fin de recharge - Tarifs post - charge :**

10 premières minutes gratuites puis 1€ par 15 min.

8h-20h : Montant postcharge plafonné à 100€

Après 20h : Montant postcharge plafonné à 2€.

LES INCIVILITÉS DANS NOTRE COMMUNE : ADOPTONS DES COMPORTEMENTS CIVIQUES ET RESPONSABLES.

CERTAINES INCIVILITÉS VIENNENT ENTACHER NOTRE ENVIRONNE- MENT, IL EST TEMPS D'Y METTRE UN TERME.

À Pérois, la qualité de vie est un enjeu majeur pour les habitants. Pourtant, certaines incivilités viennent entacher cet environnement agréable. Parmi elles, on note l'élagage non réalisé, les déjections canines, les chiens n'ont pas été tenus en laisse, et les dépôts sauvages. Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la préservation de notre cadre de vie, et il est essentiel d'aborder ces problématiques collectivement.

LES DÉPÔTS SAUVAGES : UNE POLLUTION ENVIRONNE- MENTALE ET VISUELLE

Les dépôts sauvages représentent une véritable lacune en matière de respect de l'environnement. Des déchets abandonnés sur les trottoirs,

dans les parcs ou aux abords des routes altèrent le paysage, attirent les nuisibles et représentent un sérieux risque pour la flore et la faune locales. Les incivilités liées aux dépôts sauvages compromettent également les efforts de la municipalité en matière de propreté et de gestion des déchets.



L'ÉLAGAGE : UN BESOIN D'ENTRETIEN

L'élagage est essentiel pour assurer la sécurité des usagers. Un bon entretien des espaces verts favorise également la biodiversité et embellit notre environnement. Malheureusement, de nombreux foyers négligent cette tâche et laissent les branches et les haies déborder sur la voirie, créant des risques pour les piétons et les cyclistes. Il est crucial que chacun prenne conscience de l'importance de l'élagage régulier et respecte les limites de sa propriété.



LES DÉJECTIONS CANINES : UN MANQUE DE CIVISME

Un autre problème récurrent est celui des déjections canines laissées sur la voie publique. Certains propriétaires de chiens « oublient » de ramasser les excréments de leur animal. Non seulement cela représente une atteinte à l'hygiène publique, mais cela nuit également à l'image de notre commune. Par ailleurs, des bornes de propreté canine sont présentes en nombre sur le territoire.



POUR RAPPEL

Les chiens doivent être identifiés (par puce électronique ou tatouage), et tenus en laisse. Il est strictement interdit de les laisser divaguer sur la voie publique. À Pérois, l'accès aux aires de jeux, terrains de sport, parcours de santé leur est interdit.

Arrêté n° 2020-194

LES TAXES FONCIÈRES

L'AUGMENTATION DES TAXES FONCIÈRES EST LIÉE À L'AUGMENTATION DES BASES D'IMPOSITION ÉTABLIES PAR L'ÉTAT.

Les propriétaires de foncier ont reçu leur avis d'impôts locaux, et force est de constater que ceux-ci ont augmenté.

La taxe foncière est un impôt local, dont le montant est calculé à partir de la valeur locative cadastrale des propriétés. Cette valeur est déterminée par l'administration fiscale et tient compte de divers critères tels

que la taille, la localisation et les caractéristiques des biens immobiliers. Chaque année, l'État procède à la mise à jour de ces valeurs afin de refléter l'évolution du marché immobilier et l'inflation. Il est donc important de clarifier que cette hausse n'est pas toujours le résultat d'une décision locale, mais plutôt liée à l'augmentation des bases d'imposition établies par l'État.

Cette réévaluation peut être dictée par des facteurs tels que l'augmentation des prix de l'immobilier, des améliorations économiques ou des modifications dans les critères d'évaluation des biens. Dans ces cas, le taux de la taxe foncière appliqué par la commune peut rester inchangé. Cependant, les propriétaires peuvent malgré tout constater une augmentation de leur imposition en raison de l'augmentation des bases. Et il est

nécessaire de souligner que la commune ne fixe pas directement ces valeurs de base. Son rôle se limite à voter les taux d'imposition qui s'appliquent sur ces bases. En d'autres termes, même si une commune souhaite ne pas alourdir la fiscalité locale, l'augmentation des bases imposables décidée par l'État peut conduire à une hausse de la taxe foncière pour les propriétaires.

À Pérols, les taux d'imposition sont restés identiques à ceux de 2023. Les augmentations constatées sont dues à la hausse de la taxe des ordures ménagères et la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) votées par la Métropole. À ces taux, s'ajoute la hausse annuelle des bases du foncier en fonction de l'inflation décidée par l'état.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	52,82 %	%	0,167 %	0,249 %	12,35 %	0,328 %	
	Taux 2024	52,82 %	%	0,167 %	0,24 %	14,62 %	1,22 %	
	Adresse							
	Base	1675		1675	1675	1675	1675	
	Cotisation	885		3	4	245	20	1157
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2023	852		3	4	199	13		
Cotisation 2024	885		3	4	245	20	1157	
Variation	+3,87 %	%	0 %	0 %	+23,12 %	+53,85 %		

La part communale n'a pas augmenté

Augmentation votée par la Métropole

Augmentations liées à la hausse annuelle du foncier, en fonction de l'inflation (État)



A QUOI SERT L'APPLI MOBILE ?

VOUS POUVEZ Y RETROUVER CERTAINES INFORMATIONS IDENTIQUES À CELLE DU SITE BIEN SÛR, MAIS GRÂCE À ELLE, VOUS POUVEZ CONSULTER LES INFORMATIONS N'IMPORTE OÙ, OÙ QUE VOUS SOYEZ.

MAIS PAS QUE !

Vous avez également la possibilité d'effectuer **des signalements à l'instant T.** (problème d'éclairage, de voirie, de malpropreté, etc.)

En vous rendant sur sur ce picto.



SIGNALER PROBLÈME

MAIS AUSSI !

Recevoir des **flash infos** sur des événements à venir, des annulations ou des changements de date.



FLASH INFOS

Les **numéros d'urgences** qui vous permettent d'être en lien avec eux directement.



NUMÉROS D'URGENCES



Scanne ce QR code

POUR TÉLÉCHARGER L'APPLI DE PÉROLS OU TAPÉ «APPLI PÉROLS» SUR  



A QUOI SERT LE SITE ?

PLUS ACTUEL, PLUS FONCTIONNEL, PLUS INTUITIF, IL VOUS PERMET DE TROUVER PLUS FACILEMENT LES INFORMATIONS UTILES SUR LA VILLE ET SON FONCTIONNEMENT.

MAIS PAS QUE !

Comme sur l'appli vous avez un bon nombres d'informations, vous pouvez vous inscrire sur la liste **d'alerte** ou **le registre des personnes vulnérables**, consulter **les offres d'emploi...**

MAIS AUSSI !

Effectuer des **démarches en ligne**, comme effectuer des demandes pour les actes d'état civil, papier d'identité, documents, permis de conduire...

Consulter les **actes règlementaires.**

ALORS N'HESITEZ PAS À NAVIGUER !

www.ville-perols.fr



Vous êtes **artisan** installé sur Pérols et vous désirez être référencé sur le site de la ville. Faites vous connaître en envoyant vos coordonnées et votre kbis à : **communication@ville-perols.fr**

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE FONT-MARTIN METTENT UN VISAGE SUR LA DÉNOMINATION DES RUES

UNE ACTIVITÉ SCOLAIRE PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNE.

Entretien avec Fabrice Iranzo, Conseiller municipal délégué à la Culture

COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE FAIRE PARTICIPER LES ÉLÈVES À LA SIGNALÉTIQUE DES RUES DE LA VILLE ?

Il y a environ 4 ans, Brigitte Rodriguez, adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse et les membres de la commission culture ont souhaité faire participer les enfants à un projet culturel et pédagogique. L'idée des plaques de rue créées par les enfants a alors vu le jour.



Une rencontre avec les deux directeurs des écoles élémentaires a eu lieu. Le directeur de l'école Font-Martin, monsieur Lecêtre, a immédiatement adhéré, et avec lui, madame Dardinier, institutrice en classe de CM2.

Malheureusement, le Covid est arrivé et a retardé le projet. Mais aujourd'hui, et depuis maintenant 2 ans, les élèves de madame Dardinier ont créé 6 plaques ; 2 l'année dernière et 4 cette année.

À CE JOUR, QUELLES RUES SONT CONCERNÉES ET COMMENT SONT-ELLES CHOISIES ?

Les rues Hélène Boucher et Éric Tabarly ont été choisies en 2023. Les rues Pierre et Marie Curie, Louis pasteur, Louis Blériot, Louis Lépine cette année.

Chaque année, les élèves choisissent des rues qui portent le nom d'hommes et femmes qui ont marqué l'histoire. Un travail pédagogique qui leur permet d'effectuer des recherches, d'élaborer des textes. Une fois la personnalité choisie, les élèves proposent un texte de présentation ainsi qu'un dessin. La ville prend en charge la fabrication, va à la rencontre des riverains concernés par la pose de la plaque afin d'obtenir leur autorisation. À chaque pose, nous organisons systématiquement une inauguration en présence des enfants, des riverains et des enseignants.

Ce projet est très important pour la ville dans la mesure où il va rester dans le temps en marquant l'investissement des enfants pour la commune et la partie culturelle.





RENTRÉE SCOLAIRE 2024 NOUVEAU DÉPART

LA RENTRÉE SCOLAIRE
S'EST DÉROULÉE SOUS
LES MEILLEURS
AUSPICES POUR LES 800
ÉLÈVES DE PÉROLS.

Malgré la légère appréhension des grands jours, pour les parents comme pour les enfants, et après quelques gros chagrins vite oubliés, cette première journée a laissé place aux rencontres avec les professeurs et les nouveaux copains.

Nouveauté cependant à l'école élémentaire de la Guette : en effet, après le vote en faveur de la tenue unique à l'école élémentaire de la Guette, 222 élèves se sont vus remettre leur



trousseau comprenant 16 pièces, à la fin du mois d'août. Ainsi, les enfants ont pu faire leur rentrée sous les mêmes couleurs, une tenue composée de blanc et bleu, ornée du logo de la ville, spécialement créé pour eux, et choisi par les parents.

Rappelons que cette expérimentation de tenue commune à tous les élèves a été lancée en 2024 auprès des collectivités territoriales, écoles et établissements volontaires. L'objectif est de renforcer la cohésion entre élèves et d'améliorer le climat scolaire. À l'issue de son évaluation, si les résultats sont concluants, la tenue commune sera généralisée en 2026.

Ce projet, d'un montant total de 36 660,00€, est financé pour moitié

par l'état et la collectivité. Il s'agit d'une opération totalement gratuite pour les parents.



INAUGURATION DU THÉÂTRE DE VERDURE : UNE SOIRÉE RÉUSSIE AVEC PIERRE RICHARD

Le 12 juillet dernier, la ville a célébré l'inauguration de son tout nouveau Théâtre de Verdure, un lieu unique en plein air destiné à accueillir des événements culturels et artistiques. Pour cette occasion spéciale, c'est le grand acteur et comédien Pierre Richard, icône du cinéma français, qui a honoré le public de sa présence avec son spectacle musical.

Sous un ciel étoilé, la scène a pris vie avec l'énergie et le charisme légendaires de Pierre Richard. Son humour, son autodérision, et ses anecdotes ont transporté le public dans



LE RENDEZ-VOUS EST DONNÉ POUR LES FUTURS ÉVÉNEMENTS, QUI S'ANNONCENT AUSSI DIVERS QUE PASSIONNANTS.

son univers poétique et burlesque. Un spectacle teinté d'émotion et de rires, où le comédien a su partager sa passion pour le théâtre et son amour de la scène avec une sincérité touchante.

Et pour une première, ce fut un succès ! Environ 500 personnes se sont déplacées et ont pu profiter de cette soirée.

Dans son discours avant le début du spectacle, le Maire, accompagné de Fabrice Iranzo, Conseiller municipal délégué à la Culture, a souligné l'importance de ce nouveau lieu pour la ville où la culture se vivra pleinement en communion avec la nature, où chaque spectacle deviendra une expérience à part entière. Il a également remercié tous ceux qui ont contribué



à la réalisation de ce projet, ainsi que Pierre Richard pour sa prestation exceptionnelle.

Le Théâtre de Verdure s'annonce d'ores et déjà comme un lieu incontournable pour les saisons à venir, offrant aux spectateurs l'opportunité de redécouvrir l'art dans un cadre naturel et enchanteur.

Ce premier spectacle, qui restera gravé dans les mémoires, marque le début d'une belle aventure culturelle pour la ville.





AUDITION



BRIBES-HERAND



Centre Médical du Littoral
600 Avenue Marcel Pagnol, 34470 Pérols



Rémi DE PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés



Bilan auditif GRATUIT
(test à but non médical)



Reste à charge 0 €
(appareils auditifs 100% santé)



Essai 30 jours Chez vous
(sur prescription médicale)



Prenez vite rendez-vous au
09 52 22 94 68

MENU
St Sylvestre

SUR RÉSERVATION

89€
par personne

APÉRITIF DE BIENVENUE
& ses amuse-bouches

MI-CUIT DE FOIE GRAS DE CANARD
Chutney de figues & petite briochine

CASSOLETTE DE ST JACQUES
Fondue de poireaux sauce champagne

TROU NORMAND

FILET DE BŒUF SAUCE MORILLES
Gratin de pommes de terre & fagot de haricots verts

L'ASSIETTE DE L'AFFINEUR

GÂTEAU DE L'AN NOUVEAU

COTILLONS OFFERT

1 bouteille de CHAMPAGNE pour 4 pers.

ANIMATIONS
AVEC CHANTEUSE

Vin / eau à discrétion
Chambre à 50€ pour les participants
(petit-déjeuner non compris)

Eurotel
DEPUIS 1987

04 67 50 27 27
LE FENOUILLET - 34470 - PEROLS
WWW.EUROTTEL-34.COM // EUROTTEL.FR@WANADOO.FR

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

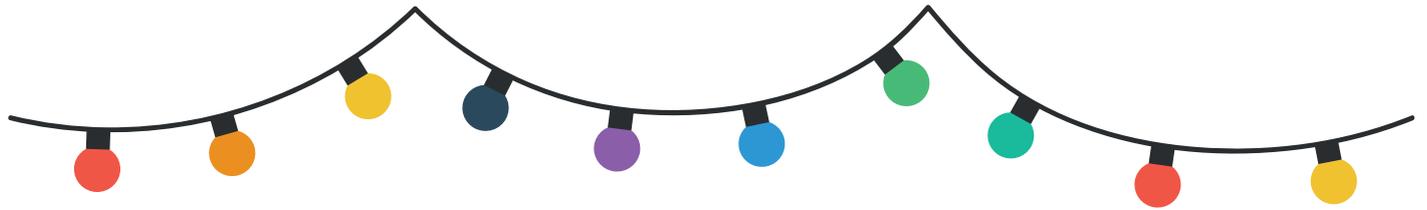
Aide à l'autonomie
Aide aux repas
Accompagnements
Aide ménagère

Agence de Montpellier Ouest
48 rue Claude Balbastre
34070 Montpellier

04 11 95 07 77

petits-fils.com

SJ SERVICES à la personne



AGENDA DES MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2024

OCTOBRE

VENDREDI 18

FÊTE DE LA BIÈRE (animation musicale, food-trucks...)
18:00-23:00 / Cave coopérative

SAMEDI 19

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

SOIRÉE BAVAROISE (sur réservation auprès de l'association Pérols jumelage)
Renseignements et inscriptions :
perolsrepasbavarois@gmail.com
19:00 / Salle Yves Abric

DIMANCHE 20

LE MOIS DU THÉÂTRE
19:00 / Théâtre Odéon

SAMEDI 26

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

APRÈS - MIDI DANSANT

15:00- 18:00 / Salle Yves Abric
Organisé par Pérols social club

DIMANCHE 27

LE MOIS DU THÉÂTRE
19:00 / Théâtre Odéon

JEUDI 31

SOIRÉE D'HALLOWEEN
Jeux, animations, concours de déguisements, distribution de bonbons
17:00-20:00 / Cave coopérative

NOVEMBRE

SAMEDI 2

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

COMMÉMORATION LÉGION ÉTRANGÈRE

10:15 / Cimetière St Sixte - Caveau de la Légion étrangère

DIMANCHE 3

BOURSE AUX JOUETS DES COMMERÇANTS - ORGANISÉE PAR L'ACALP
08:00-14:00 / Cœur de ville

SAMEDI 9

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

APRÈS-MIDI DANSANT

15:00-18:00 / Salle Yves Abric

DIMANCHE 10

LOTO
15:00 / Salle Yves Abric

LUNDI 11

COMMÉMORATION ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE
11:30 / Place Carnot - Monument aux morts

VENDREDI 15

VERNISSAGE « LA CAVE FAIT SON EXPO »
19:00 / Cave coopérative

SAMEDI 16

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

LA CAVE FAIT SON EXPO

10:00-18:00 / Cave coopérative

DIMANCHE 17

LA CAVE FAIT SON EXPO
10:00-18:00 / Cave coopérative

LOTO

15:00 / Salle Yves Abric

SAMEDI 23

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

DIMANCHE 24

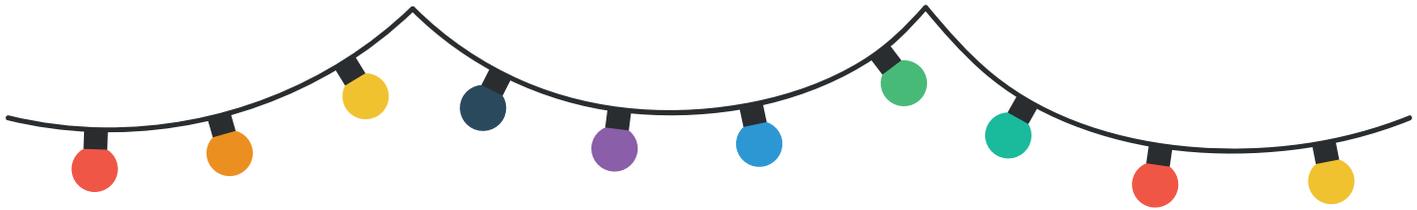
LOTO
15:00 / Salle Yves Abric

SAMEDI 30

MARCHÉ TRADITIONNEL
08:00-13:00 / Cœur de ville

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL - CONCOURS DE SOUPES

/ Animation musicale - Food-trucks
18:00 / Place Carnot



DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER}

LOTO

15:00 / Salle Yves Abric

MERCREDI 4

COLLECTE EMMAÛS

10:00-14:00 / Parking cave coopérative

JEUDI 5

COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE AUX MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

11:30 / Place Carnot - Monument aux Morts

VENDREDI 6

NOËL DANS LES QUARTIERS

19:00 / à définir

SAMEDI 7

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

APRÈS-MIDI DANSANT

15:00-18:00 / Salle Yves Abric

DIMANCHE 8

LOTO

15:00 / Salle Yves Abric

MERCREDI 11

NOËL DANS LES QUARTIERS

19:00 / à définir

VENDREDI 13

NOËL DANS LES QUARTIERS

19:00 / à définir

SAMEDI 14

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

REPAS DES SENIORS

12:00 / Salle Yves Abric

DIMANCHE 15

BAIN DE NOËL

10:00-14:00 / Plage des Roquilles

MERCREDI 18

NOËL DANS LES QUARTIERS

19:00 / à définir

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

INAUGURATION DU M.U.R DE

PÉROLS - ARTISTE ASTO

12:30 / Route de la Mer

LA MAGIE DE NOËL 2024
(Du 20 au 22 Décembre)

VENDREDI 20

TERROIR DE NOËL

18:00-22:00 / Place Carnot

ROUSSATAIO - ARRIVÉE AUX FLAMBEAUX

19:00 / Grand'rue - Place Carnot

SAMEDI 21

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

Animation musicale - mini ferme

CRÈCHE VIVANTE

17:00 / Place Carnot

TRANSHUMANCE ET ARRIVÉE DES ROIS MAGES

18H30 / Départ Place Carnot

Arrivée Arènes Municipales

GRAND SPECTACLE ÉQUESTRE DE NOËL (entrée libre)

19:00 / Arènes municipales

DIMANCHE 22

SPECTACLE POUR LES ENFANTS - PÈRE NOËL MON AMOUR

10H30 / Salle Yves Abric

Entrée Libre

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

11:00-17:00 / Place Carnot

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS MAGICLAND

15H30 / Place Carnot

GOÛTER OFFERT AUX ENFANTS

16:30 / Place Carnot

ARRIVÉE DU PAPA NOËL ET DISTRIBUTION DES BONBONS

17:00 / Place Carnot

MARDI 24

MESSE DE MINUIT

00:00 / Église St Sixte

SAMEDI 28

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

MARDI 31

RÉVEILLON SOLIDAIRE - Organisé par Pérols Social Club

21:00 / Salle Yves Abric

.....

RETROUVEZ TOUTES LES NOUVEAUTÉS SUR LE SITE ET SUR L'APPLI MOBILE DE LA VILLE DE PÉROLS



LES ARÈNES DU LIVRE ONT (ENFIN) FAIT LEUR RETOUR !

Après 2 annulations à cause du mauvais temps, les Arènes du livre ont pu avoir lieu.

La pluie menaçait, mais cette fois, une solution de repli était possible, et l'évènement s'est tenu à la salle Yves Abric avec la présence de 33 auteurs et 3 stands de vieux bouquins.



LOTOS

DIMANCHE 15H00 - SALLE YVES ABRIC



NOVEMBRE 2024

DIMANCHE 3
SOCIÉTÉ DE CHASSE

DIMANCHE 10
L'ÂGE D'OR PÉROLIEN

DIMANCHE 17
PÉROLS SEVILLANES

DIMANCHE 24
FULL BOXING CLUB (BOXE)

DECEMBRE 2024

DIMANCHE 1
DANSE EN TIAGS

DIMANCHE 8
PING PONG CLUB DE PÉROLS

JANVIER 2025

DIMANCHE 5
FULL BOXING CLUB (BOXE)

DIMANCHE 12
ACPG CATM
(ANCIENS COMBATTANTS)

DIMANCHE 26
RETRAITE SPORTIVE PÉROLIENNE
(RSP)

FEVRIER 2025

DIMANCHE 2
APIC (ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DU COLLÈGE)

DIMANCHE 9
PAROISSE ST SIXTE II

DIMANCHE 16
PÉROLS BASKET CLUB

DIMANCHE 23
CLUB TAURIN LOU RAZET

MARS 2025

DIMANCHE 2
ENTENTE SPORTIVE DE PÉROLS
(ESP-FOOT)

DIMANCHE 9
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

DIMANCHE 16
LES TEMPS'DANSE

DIMANCHE 23
ASSOCIATION DES COMMERCANTS
DE PÉROLS



LES POTES D'AURE

Notre **FOOD TRUCK**, vous propose une cuisine traditionnelle aux couleurs du Portugal, de véritables produits frais !

Privatisez vos événements :
Repas d'entreprise, Mariage - Anniversaire etc...

06 80 05 05 02
insta : les_potes_d_aure
les_potes_d_aure
lespotesdaure@gmail.com

Découvrez nos emplacements
www.lespotesdaure.fr



LE COMPTOIR DE MATHILDE

ÉPICERIE FINE & CHOCOLATERIE

Nous aimons relever les défis des plus fins palais !

Des produits aux saveurs authentiques
De délicieuses tablettes de chocolat et d'autres idées cadeaux !

Centre commercial Grand Sud - Entrée 1 - LATTES
04 67 47 23 16 lecomptoirdemathilde.com



RÉNOVATION | EXTENSION

camifhabitat

Agence Montpellier Sud
07 72 03 33 75



Rendez-vous sur notre site !




Sélection des artisans | Négociation devis | Accompagnement suivi de chantier

RENT a CAR

+ PROCHE, - CHER

Votre loueur de proximité de Véhicules particuliers et utilitaires



Montpellier 04 67 22 42 52
Baillargues 04 67 79 13 11
Saint-Jean-de-Védas 04 67 15 30 30
Mauguio Aéroport 04 67 68 68 68

Montpellier EST 04 99 74 22 11
Montpellier Sud Lattes 04 67 92 28 47

rentacar.fr

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS, MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO

LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE SUR LA THÉMATIQUE « EAUX »

Du 8 Octobre au 30 Novembre Médiathèque Jean Giono

• Exposition « Natura 2000 et l'étang de l'or » : Venez découvrir cette exposition réalisée par l'association Symbo et des élèves de la région pour découvrir ou redécouvrir l'Étang de l'Or. (Entrée libre, tout public).

Visite commentée de Ludovic Cases (Symbo) le samedi 12 Octobre à 11h.

Samedi 19 Octobre de 10h à 12h30 Médiathèque Jean Giono

• Atelier « Linogravure sur la mer » avec Anaïs Lacombe.

A partir de 8 ans (ados et adultes bienvenus également !)

Sur inscription au 04 67 65 90 90.

Mercredi 23 Octobre à 14h30

• Atelier Jeux Vidéo : « L'Eau dans vos jeux vidéo ».

Entrée libre, à partir de 6 ans.

Samedi 26 Octobre à 10h30 Maison des Arts

• Spectacle « Bulle » : spectacle poétique et ludique sur la mer et ses habitants. Par la compagnie CROCAMBLE.

De 6 mois à 6 ans, sur inscription au 04 67 65 90 90.

Samedi 23 Novembre à 16h Maison des Arts

• Spectacle « Histoire de Roseaux » : une découverte musicale de contes du Languedoc. Par Jean -Baptiste Dumont de la compagnie Les contes-en-chantés.

De 4 à 8 ans, sur inscription à la Maison des Arts.

PROJECTIONS : DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

Jeudi 24 Octobre à 15h

• « Élémentaire » : film d'animation de Peter Sohn, USA, 2023, 1h42.

Entrée libre, à partir de 6 ans.

DANS LE CADRE DU MOIS DU DOC

Samedi 16 Novembre à 15h

• « Le bouton de Nacre » : film documentaire de Patricio Guzman, Chili, 2015, 1h22.

Entrée libre, tout public.

Retrouvez également nos habituelles projections du samedi après-midi.

HALLOWEEN ET FIN D'ANNÉE À LA MÉDIATHÈQUE :

Pour Halloween :

Mercredi 30 Octobre à 14h30

• Atelier Jeux Vidéo « Spécial Halloween ».

Entrée libre, à partir de 6 ans.

Mardi 29 Octobre à 16h (Lectures) et 16h30 (Atelier).

• Lectures et atelier créatif « Boîte à bonbons chauve-souris ».

Entrée libre pour les lectures.

Sur inscription pour l'atelier

À partir de 4 ans.

Pour Décembre :

• Deux spectacles : l'un pour les tout petits et l'autre pour les un peu plus grands !

• Un atelier créatif pour les adultes

• Des projections surprises pendant les vacances pour les enfants ...

Plus de détails sur cette programmation à retrouver prochainement à la médiathèque !

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS À LA MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO :

• PS4, PS5, Switch et Wii U (TOUS LES MERCREDIS DE 14H30 A 15H50 ET DE 16H10 A 17H30)

Tout public Catégorie Jeux vidéo Conditions Dès 6 ans. Réservé aux abonnés.

Venez jouez sur les consoles de la médiathèque : PS4, Nintendo Switch et Wii U. Découvrez notre riche catalogue (aventure, coopération, plateforme, course ...)

• Bébés lecteurs (LES DEUX DERNIERS SAMEDIS DE 10H30 A 11H)

Bébés Catégorie Lecture Conditions Entrée libre. 0 à 3 ans (contes, comptines, chansonnettes)

• Livres et vous (salon littéraire convivial) les samedis matins à partir de 11h (TOUS LES 2 MOIS)

• Projections films (TOUS LES SAMEDIS A 15h)

- Service conseiller numérique :

Une conseillère numérique est disponible tous les jeudis (sauf congés) et peut, sur rdv, vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées et vous guider dans votre utilisation quotidienne des appareils numériques.



Jean-Pierre RICO, Maire de Pérols,
Xavier MIRAULT, Adjoint délégué aux affaires sociales et aux aînés,
le Conseil municipal,

sont heureux de vous convier au

REPAS DES SENIORS 2024

Repas, spectacle « 1 000 & 1 ladies » cabaret Masc Production
et danse vous seront proposés

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024 à 12:00

Salle Yves Abric - Place Fanfonne Guillierme

**Merci de retourner le coupon réponse avant le vendredi 15 novembre 16:00
à l'accueil de la mairie.**

(voir au verso)

Les personnes de 70 ans et plus en sont bénéficiaires.

Pour les personnes ne pouvant pas participer au repas des séniors 2024
vous pouvez opter pour le panier gourmand, voir ci-dessous.



Jean-Pierre RICO, Maire de Pérols,
Xavier MIRAULT, Adjoint délégué aux affaires sociales et aux aînés,
le Conseil municipal,

sont heureux d'offrir

UN PANIER GOURMAND (1 par foyer)

à ceux qui ne peuvent pas participer au repas des seniors 2024

distribution du lundi 9 au jeudi 12 décembre

Lundi 9 décembre à partir de 14:00
Mardi 10 au jeudi 12 de 13:30 à 17:00.

**Merci de retourner le coupon réponse avant le vendredi 3 novembre
16:00 à l'accueil de la mairie.**

(voir au verso)

Les personnes de 70 ans et plus en sont bénéficiaires.

COUPON | RÉPONSE

Je souhaite participer au

REPAS DES SENIORS 2023

Mme Mme et M. M. Nom :

Prénom : Date de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Adresse : 34470 Pérols

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :



COUPON | RÉPONSE

Je souhaite bénéficier du

PANIER GOURMAND (1 par foyer)

Mme Mme et M. M. Nom :

Prénom : Date de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Adresse : 34470 Pérols

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :



LPJ-HIPPOCAMPE

Le fond et la forme

**RÉGIE PUBLICITAIRE
IMPRESSION
ÉVÈNEMENTIEL**

FABRICATION, IMPRESSION

OFFSET, NUMÉRIQUE, SÉRIGRAPHIE,
CATALOGUES, BROCHURES, FLYERS, PAPETERIE,
AFFICHES, BANDEROLES, PACKAGINGS
ÉVÈNEMENTIEL, SÉMINAIRE...

Tél. 04 67 42 78 09 • 06 11 53 45 22
e-mail : lpj.sarazin@wanadoo.fr

 **ADMR**

— pour tous, toute la vie, partout —

www.admr34.fr



- Aide aux seniors
- Ménage, repassage
- Service handicap
- Jardinage Bricolage
- Incapacité temporaire
- Garde d'enfants



**Maison
des services
Les Mimosas**

89, grande rue
34470 Pérols
Tél. 04 67 17 08 96
perols@admr34.fr



La référence du véhicule neuf et d'occasion depuis plus de 25 ans

**ACHAT - VENTE - REPRISE - LOCATION - FINANCEMENT
ENTRETIEN - RÉPARATION - CARROSSERIE**
toutes assurances et toutes marques

300 véhicules disponibles

Rendez-vous sur www.sudvo.com

SUD VO PÉROLS

04 67 02 15 34

SUD VO NÎMES

04 66 05 05 05

SUD VO SERVICES

04 67 65 75 68

ADA LOCATION LUNEL

04 67 22 12 69

SUD VO MONTPELLIER

04 67 850 860

SUD VO LUNEL

04 67 22 12 69

SUD VO TEYRAN

04 99 23 54 77

SUD VO / ADA LOCATION

04 48 19 00 05



COLLECTE EMMAÜS

PARKING
DE LA CAVE
COOPÉRATIVE
DE 10:00 À 14:00

2024
MERCREDI 04 DÉCEMBRE

2025
MERCREDI 05 FÉVRIER
MERCREDI 2 AVRIL
MERCREDI 4 JUIN
MERCREDI 6 AOÛT
MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE
MERCREDI 3 DÉCEMBRE

RETROUVEZ TOUS LES DATES
SUR LE SITE DE LA VILLE
OU SUR «APPLI PÉROLS»



Scanne
ce QR
code

POUR TÉLÉCHARGER
L'APPLI DE PÉROLS
OU TAPE «APPLI PÉROLS»
SUR  

ÉCONOMIE | NOUVELLE ADRESSE



BSB - BURGER & SALAD BAR

Une nouvelle adresse pour les amateurs de burgers et de salades faits avec des ingrédients frais et de saison.

Après avoir travaillé dans une grande enseigne de burgers, pour payer ses études, Morgane a décidé d'ouvrir son propre restaurant spécialisé dans les burgers et salades confectionnés uniquement avec des produits de qualité et du coin.

Ici le pain à burgers est confectionné par le boulanger d'en face, la viande provient d'une boucherie locale et les légumes de chez un maraîcher à proximité. Les salades sont à composer vous même, avec une base et 5 ingrédients. Morgane vous propose 7 burgers différents et des salades fraîches.

Une adresse à découvrir sans modération !

Du lundi au samedi de 8h à 21h - Sur place ou à emporter.
(Présent sur uber eat ou deliveroo).

CC Auchan

04 67 66 41 76

www.burgerandsaladbar.fr





CLOTURES POUSSINE

Clôture - Portail - Brise vue

Tél. 04 67 29 60 61
www.cloturespoussine.fr

NETAZUR

SERVICE ENTRETIEN

F. GUEDDARI 06 62 58 07 50

LATTES

netazureurl@bbox.fr



Produits et matériels

04 67 99 65 64

les ateliers
de l'adages

la **Réveillez**
BEAUTE
NATURELLE
DE VOS ESPACES VERTS

UN BESOIN ? UN PROJET ?

contactez-nous

04 48 19 20 00

ateliers.adages.net



Transports médicaux toutes distances
Rapatriements sanitaires
Assistances taurines et festivités
Assistances épreuves sportives
Correspondant SAMU centre 15

16, rue de la république 34470 PÉROLS

Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94

mail : contact@pegaseambulances.fr

Web : www.pegaseambulances.fr



- **Entretien / Réparation** •
 - **Vente / Reprise** •
 - **Cartes grises** •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46



Menuiserie Pérolienne

POUJOL GUILHEM

De Père en Fils depuis 1933

BOIS / ALU / PVC
DEVIS GRATUIT



FENÊTRE - ESCALIER - PLACARD - CUISINE - PARQUET

93 Grand rue - Pérols - 06 13 17 05 53

menuiserieperolienne@hotmail.fr Poujol-Guilhem-Menuiserie-Perolienne

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS DE CET ÉTÉ

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX
À PARTICIPER
AUX DIFFÉRENTS
ÉVÈNEMENTS ORGANI-
SÉS PAR LA VILLE ET NOUS
VOUS EN REMERCIONS
ENCORE UNE FOIS !

ENCORE UN VIF SUCCÈS !



DE GAUCHE À DROITE
ET DE HAUT EN BAS :
10 ANS DU MARCHÉ
TAPAS & BECERRADAS
MERCREDI TERROIR
INAUGURATION M.U.R. ADEC





DE GAUCHE À DROITE
ET DE HAUT EN BAS :
SPECTACLE PYROTECHNIQUE
LA NUIT DES GARDIANS
LA ST SIXTE
TORO BODEGA

AFFAIRES GÉNÉRALES

2024-10-10/1 Avis sur le périmètre - Syndicat mixte du bassin de l'Or - Schéma d'Aménagement de la Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Or

2024-10-10/2 Commissions municipales «Cadre de vie, urbanisme et développement durable», «Solidarité & affaires sociales», «Numérique & démarche RSO» - Modification de la composition

2024-10-10/3 Convention avec l'Association Montpellier-Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein (AM-HDCS) - Autorisation de signature

2024-10-10/4 SPL TaM - Modifications statutaires - Autorisation accordée au représentant de la commune de Pérols

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2024-10-10/5 SPL TaM - Rapport annuel des représentants de la collectivité - Exercice 2023

2024-10-10/6 SPL L'Or Aménagement - Rapport annuel des représentants de la collectivité - Exercice 2023

2024-10-10/7 SPL Occitanie Events - Rapport annuel des représentants de la collectivité - Exercice 2023

2024-10-10/8 SPL ARAC - Rapport annuel de l'administrateur - Exercice 2023

2024-10-10/9 SA3M/ALTEMED - Rapport du président de l'assemblée spéciale des collectivités Exercice 2023

2024-10-10/10 People & Baby - Rapport du délégué des crèches les Pitchouns et Charles Perrault 2023

2024-10-10/11 Adoption du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 4 septembre 2024

2024-10-10/12 Attributions de compensation définitives suite à la CLECT du 4 septembre 2024 - Révision libre de l'Attribution de Compensation de Fonctionnement (ACF) voirie espace public

2024-10-10/13 Attributions de compensation 2024 définitives suite à la CLECT du 4 septembre 2024 - Passage de l'option A à l'option B

2024-10-10/14 Attribution de subventions exceptionnelles à l'association Les Eaux Péroliens, à l'Union Nationale des Parachutistes de l'Hérault et aux associations

organisatrices de lotos - Attribution de cartes cadeaux aux associations organisatrices de lotos.

2024-10-10/15 Provisions pour dépréciation des actifs circulants - Budget de la commune

2024-10-10/16 Créances éteintes de produits irrécouvrables et admissions en non valeur

2024-10-10/17 Avenant n°4 au marché n°2022M0603 destiné à assurer le nettoyage et l'entretien des 2 groupes scolaires élémentaires et autres bâtiments communaux - Autorisation de signature

2024-10-10/18 Marché n°2023M0303 - Réalisation d'une fontaine place du Général de Gaulle - Avenant n°2 au lot n°1 Forage, Avenant n°2 au lot n°2 Fontainerie - Pompage - Autorisation de signature

2024-10-10/19 Décision modificative n°1 du Budget de la Commune - 2024

2024-10-10/20 Remboursement des frais de transport et de séjour - Mandat spécial Salon des maires et des collectivités locales 2024

ÉDUCATION

2024-10-10/21 Adoption du barème de tarification le plus bas pour les assistants familiaux dans l'ensemble des structures d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse de la Commune

2024-10-10/22 Paiement des intervenants extérieurs assurant les études dirigées - Année scolaire 2024/2025 - Abrogé et remplacé

URBANISME

2024-10-10/23 Convention relative au partage de la base de données du SDIS 34 concernant les établissements recevant du public - Autorisation de signature

DONNONS
DES AILES
À LA VILLE

FDi



Créateur de ville, créateur de vie

fdi.fr

Notre passion, l'exigence immobilière

© ABBINCE

transavia

MONTPELLIER
ISTANBUL

Faire de son rêve une réalité



MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE

Illustration: MONTPELLIER MÉDITERRANÉE AÉROPORT

► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

Quel bel été nous venons de passer: boissons, restauration, musique et taureaux ! Durant tout l'été, notre cigale dispendieuse a consommé tant et plus, qu'il lui faut toujours taxer d'avantage les contribuables Péroliens.

Pas de hausse d'impôts notre Maire avait-il dit ! Regardez vos impôts fonciers: C'est +3,89% pour la part commune cette année, +12% en 2 ans. Plusieurs centaines d'euros pour beaucoup des contribuables Péroliens!

Toujours le même sujet diront certains béatement! Ce n'est pas nous diront d'autres ingénument! Comme si la fixation du taux d'imposition n'était pas le seul fait du Maire et de ses affidés!

Tout cela est-il profitable à Pérols ? Hélas non, ou si peu :

Le tissu économique et commerçant se dégrade, le Fenouillet en déshérence, la galerie Auchan désertée, l'entrée Nord de la ville un dépotoir!

Et aucun investissement tangible! Petite enfance et équipements sportifs abandonnés! Tout dans le superficiel, à l'image de ces fontaines grandiloquentes au cout exorbitant.

Non, quand on aime les Péroliens, on ne les ponctionne pas comme vous le faites. Aimer les Péroliens ce n'est pas seulement boire l'apéro avec eux à la sortie du marché ou les soirs de Terroirs. C'est aussi prendre soin de tous, y compris celles et ceux qui paient des impôts, en gérant avec un minimum de pudeur la contribution fiscale que vous leur infligez.

Péroliennes, Péroliens et vous tous, petits écoliers et collégiens, le groupe Unir Pérols vous souhaite une très bonne rentrée.

unir.perols@gmail.com

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

« Concertation et co-construction citoyenne », instauration de « budgets participatifs ». C'était les premières promesses de campagne de JP Rico aux élections de 2020.

Privatisation des crèches au profit du « célèbre » groupe People&Baby : aucune concertation

Privatisation du centre de loisirs et du périscolaire, Instauration de l'uniforme : aucune concertation

Construction de fontaines staliniennes anachroniques : aucune concertation

Privatisation du complexe sportif Marius Vitou : aucune concertation. Même les clubs de foot et tennis n'ont pas été consultés! 1 an après, le projet ubuesque imaginé par le maire n'a toujours pas démarré.

Depuis 10 ans, un maire qui décide sur des coups de tête et un groupe majoritaire qui, contrairement à Saint-Jean-de-Védas, ne se désolidarise pas pour le faire revenir à la raison.

Dans une autre commune de la Métropole, la mairie a mis au point un plan d'investissement pour ses équipements sportifs. Elle a mis autour de la table des élus, des agents, les clubs de sport, des usagers, des habitants, les écoles et des urbanistes. Après seulement trois réunions sous forme d'ateliers, ce groupe a mis au point un schéma directeur qui fait consensus et qui a immédiatement été adopté par la municipalité.

Cette commune a désormais un terrain de foot synthétique, le maire de Pérols le promet depuis 10 ans.

Il y a des maires qui fanfaronnent et n'avancent pas et des maires qui agissent avec tous pour le bien commun!

Cathy Prost, Caroline Sarochar, Laurent Taton

www.perolsdemocratiecitoyenne.fr

Facebook : @PerolsDemocratieCitoyenne

Bernadette Conte-Arranz texte non communiqué.

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

Chères Péroliennes, chers Péroliens,

Comme nous le rappelle la fable de La Fontaine Le Laboureur et ses Enfants, « Le travail assidu est la clé de la prospérité future. »

C'est dans cet esprit que nous, votre équipe municipale, menons nos actions au quotidien pour l'avenir de Pérols. Nous croyons fermement que la gestion responsable et les investissements à long terme sont essentiels pour un développement harmonieux et durable de notre commune.

Nous avons entendu les préoccupations de certains d'entre vous concernant les investissements réalisés ces dernières années. Comme souvent, ces choix prennent tout leur sens lorsqu'un enfant, une famille ou des personnes âgées bénéficient directement de ces réalisations. Nous en sommes conscients et nous l'assumons pleinement.

Par cette tribune, nous réaffirmons notre engagement à agir pour le bien commun et à travailler sans relâche pour faire de Pérols une ville prospère, moderne et accueillante pour tous ses habitants.

Nous croyons au dialogue et à la concertation, comme en témoignent les centaines de réunions de proximité que nous avons organisées lors des aménagements en lien avec la vie d'un quartier, d'une avenue, d'une rue. Nous poursuivrons nos efforts dans ce sens afin de renforcer notre proximité avec vous, un pilier fondamental de notre engagement.

Nous vous invitons à continuer de croire, comme nous, que le travail acharné, la coopération et la persévérance sont les seuls moyens de garantir une prospérité partagée.

Ensemble, cultivons l'avenir de Pérols !

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
LE 05 DÉCEMBRE 2024**



**Avec engagement, soin et conscience
environnementale, nous accompagnons
les territoires dans la réflexion et la conduite
de leurs projets d'aménagement.**



Terrains
à bâtir



Appartements
neufs



Logements
étudiants



Résidences
de tourisme



Résidences
intergénérationnelles



04 67 221 222
angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE



MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE

AU DÉPART DE MONTPELLIER



Scannez et découvrez
les fréquences
des vols



#mplaeroport



www.montpellier.aeroport.fr



24/24H
7/7J

**Dépannages
Remorquages
Transports**

**Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos**

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérols

Tél. 0 467 710 720

Fax 0 467 274 898

montpellier.depannageperols@orange.fr

MARCHÉ

Tous les samedis matin

Place Georges Brassens et rue Gaston Bazille
de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols
www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie

Montpellier et Agglomération
3, avenue de Palavas 34070 Montpellier
Renseignements : 04 67 92 19 27
www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avéroès

Rue Emile Picard - Montpellier
Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier
Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr
mairie@ville-perols.fr

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02
urbanisme@ville-perols.fr

Lundi & mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 09 86 04 02 80
Rue Font-Martin
www.ifac.asso.fr

Lundi, Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Mercredi : de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Jeudi : de 8h30 à 11h30 fermé APM

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Mélanie SALVADOR & Anne HOARAU	20/07/2024
Magali SUREDA & Abdelmalek DJEBAILI	26/07/2024
Axelle PALIANOFF & Pierre-Alexis LEROY	10/08/2024
Maëva LABORIEUX & Thibault MONOS	24/08/2024
Muriel POUJOL & Thierry ROQUES	24/08/2024
Chloé ANTOINE & Nathan FRANCOIS	31/08/2024
Amélie DARNIS & Maxime BOURNAS	21/09/2024
Sandrine HAÛY & Fabrice CAVAROZ	21/09/2024
Elodie BOCH & Emmanuel FLOTTES	21/09/2024

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

Pierre, André, Joseph DEMAS époux VAISSELLE	28/06/2024
Saint PISCIOTTA	02/07/2024
Mireille, Josette, Augusta SEVÉRAC veuve SANCHEZ	07/07/2024
Norbert, Yves, Alexandre FERRAND époux BOS	13/07/2024
Denise, Marguerite, Paule RAILLON veuve PADILLA	13/07/2024
Robert, Lucien, Marie MILLETO époux SANCHEZ	13/07/2024
Joël, François, Louis MULOT époux DEMARS	18/07/2024
Monique, Céline, Etiennette THOMAS épouse BARBIER	19/07/2024
Marc PANSU époux BLOCH	19/07/2024
Yvonne, Adrienne MACQUET veuve MAÏA	24/07/2024
Christian, Joseph, Armand BOSC veuf GARRIC	28/07/2024
Edith, Renée, Angèle RAUGEL épouse CROS	29/07/2024
Anne, Marie, Renée BLONDET épouse CALAZEL	07/08/2024
René, Louis, Honoré, Félix DELEAVAL époux DUBOIS	11/08/2024
Gérard, Pierre JANVIER époux JULIÉ	12/08/2024
René, Joseph, Marie CAYROCHE époux TATGER	16/08/2024
Daniel, Jean, Antoine SANCHEZ époux CANIVENQ	21/08/2024
Robert, Albert WARIN veuf RAUCOURT	29/08/2024
Daniel, Jean GIBIAT	29/08/2024
René, Louis SIMON-VERMOT époux BAUD	31/08/2024
Jean, Pierre, Dieudonné VIDAL	06/09/2024
Christiane, Henriette, Berthe VACHER veuve ARMAND	09/09/2024
Marie-Thérèse, Emilienne CAYSSIALS veuve CABANEL	12/09/2024
Jacqueline, Liliane FABREGUE	18/09/2024
Jacques, Jean SALABERT époux FONT	22/09/2024



Mauguio
"Un environnement privilégié"

Villa T4 avec jardin privatif et 2 places de stationnements



À partir de 409 000 €



bonjour@ngpromotion.fr

04 67 55 22 33

ngpromotion.fr



Sariviere

DEPUIS 1930

PAYSAGISTE • PÉPINIÉRISTE

CRÉATEUR
DE JARDIN



OLIVIERS | PALMIERS | FRUITIERS | HORTICULTURE | TERREAUX | CRÉATION | BUREAU D'ÉTUDE | AMÉNAGEMENT | ENTRETIEN
AVENUE PAYSAGÈRE | MAURIN - LATTES | TÉL. 04 67 27 77 68 | WWW.SARIVIERE.FR

PRINTON